

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SERCHES DU MERCREDI 30 JUIN 2010**

L'an deux mil dix, le trente juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de **SERCHES**, légalement convoqué le 25 juin 2010, à 20 heures 30 minutes s'est réuni à la Mairie de Serches en session ordinaire, sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, Maire de la Commune de Serches.

Etaient présents : Mesdames KASPRZAK Bernadette, LEVEQUE Laurence, NAVAL Brigitte, Messieurs LACROIX Daniel, POULET Romaric, TASSIN Patrick, ROBERT Bruno, formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mesdames BISTER Geneviève, FERTE Marie Pierre, SANNER Anne, Monsieur WILLIATTE Gonzague

Nombre de Conseillers en exercice : 11 présents : 7 votants : 7

Arrivée de M. POULET Romaric à 21h15.

Ordre du jour :

- 1 – Versement d'une subvention à l'association « Les Renards en Fête »
- 2 – Subvention Collège – Voyage en Angleterre
- 3 – Décision modificative (opération d'ordre) Régie de travaux
- 4 – Acceptation de Don de Madame PELTIER Marie
- 5 – Sollicitation de subventions au titre du FDS
- 6 – Travaux Place de l'Eglise – Mise en place d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque
- 7 – Drainage et aménagement Rue Principale – Choix de l'entreprise de Travaux Publics
- 8 – Pose de regards par la Lyonnaise des Eaux
- 9 – Info diverses
- 10 – Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance :

Madame Laurence LEVEQUE a été élue secrétaire.

Présent : 06

Votant : 06

Pour : 05

Abstention : 01

**1 - Versement d'une subvention à l'association « Les Renards en fête »
21/2010**

L'association « Les Renards en Fête » a organisé le 09 mai 2010 une brocante.

Le régisseur a collecté 91.50 € correspondant aux encaissements des emplacements des exposants sur le domaine public.

Madame le Maire propose de reverser la somme de 91,50 € sous forme de subvention à l'association organisatrice

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 6 voix pour, accepte le versement de la subvention.

Présent : 06

Votant : 06

Pour : 06

2 - Versement d'une subvention au Collège – Voyage en Angleterre
22/2010

Cette année, la commune de Serches a participé aux voyages de trois collégiens à raison de 25,00€ par élève.

Le jeune Cyril MICHEL a participé à un voyage en Angleterre organisé par le collège de Braine.

Madame le Maire propose une participation de la commune de 25,00 € pour ce collégien.

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 7 voix pour, accepte le versement de la subvention.

Présent : 07

Votant : 07

Pour : 07

3 - Décision modificative (opération d'ordre) Régie de travaux
23/2010

Afin d'annuler les dépenses de fonctionnement de travaux en régie et de les passer en dépenses d'investissement, la Trésorerie a demandé d'effectuer une opération d'ordre de l'article 60632 à l'article 040 du montant des dépenses effectuées des travaux en régie.

Madame le Maire propose d'effectuer cette opération d'ordre.

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 7 voix pour, accepte le versement de la subvention.

Présent : 07

Votant : 07

Pour : 07

4 - Acceptation de Don de Madame PELTIER Marie
24/2010

Madame PELTIER Marie, sœur du soldat CHAINE, mort au combat du 8 juin 1940 s'est déplacée à Serches lors de la commémoration du 13 juin 2010 et a versé un don de 50 euros.

Madame le Maire propose d'accepter ce don qui sera destiné au Carré Militaire.

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 7 voix pour, accepte le Don de Madame PELTIER.

Présent : 07

Votant : 07

Pour : 07

5 - Sollicitation de Subventions au titre du FDS
25/2010

Après avoir pris connaissance de décisions prises par le Conseil Général relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,

Le Conseil Municipal de la Commune de Serches sollicite des subventions au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2010 pour les travaux suivants :

N° Opération	Nature des travaux	Appellation et n° Voie	Longueur	Montant de l'opération T.T.C.	Montant de l'opération H.T.	Subvention €	Charge Communale
10-3309	Réfection Voirie	VC5	1 100	7 701,04 €	6 439,00 €	4 829,25€	2 871,79 €
10-3178	Réfection Voirie	VC1	1 100	19 582,71 €	16 373,50 €	12 280,13 €	7 302,58 €
Montant des projets				27 283,75 €	22 812,50 €	17109,38 €	10 174,38 €

Le Conseil Municipal s'engage :

- à affecter à ces travaux 27 283,75 € sur le BudgetCommunal,
- à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à partir de la date de notification au titre du FDS des années antérieures à 2010.
- A réaliser les travaux dans un délai de trois ans à partir de la date de notification au titre du FDS 2010.

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 7 voix pour, accepte la sollicitation des subventions.

Présent : 07

Votant : 07

Pour : 07

6 - Ligne de Trésorerie 20/2010

Les membres présents, après avoir entendu l'exposé du Président et après un échange de vues :

- 1 – Prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,
- 2 – Le Conseil Municipal décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Nord Est à Reims, 25 Rue Libergier, la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 25 000 €, pour une durée d'un an, utilisable par tranches de 15 000 € minimum. Remboursement anticipé possible à tout moment sans pénalités, paiement des intérêts par périodicités, indexés sur l'EURIBOR 3 MOIS + 0,90 %, si périodicité trimestrielle + 1,637 %.
- 3 – Ouvrent au budget de l'exercice courant, les crédits et les débits correspondants,
- 4 – Prennent l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances,
- 5 – Autorisent la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Madame Bernadette KASPRZAK, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 7 voix pour accepte la mise en place d'une ligne de trésorerie.

Présent : 07

Votant : 07

Pour : 07

7 - Drainage et aménagement Rue Principale – Choix de l'entreprise de Travaux Publics 26/2010

Un appel d'offre a été réalisé afin de choisir l'entreprise de travaux publics qui effectuera les travaux de drainage et d'aménagement du 1 au 13 rue principale.

L'ouverture des enveloppes a été effectuée le 1^{er} juin 2010 par la commission municipale « appel d'offre et marché public ». Trois entreprises sur quatre ont répondues : Eiffage, Génard et Routière de la Vallée de la Marne.

	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
Entreprise EIFFAGE	41 407,95 €	8 115,96 €	49 523,91 €
Entreprise GENARD	32 702,07 €	6 409,61 €	39 111,68 €
Entreprise ROUTIERE VALLEE MARNE	43 304,64 €	8 487,71 €	51 792,35 €

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 7 voix pour, retient pour les travaux de drainage l'entreprise GENARD.

Présent : 07

Votant : 07

Pour : 07

8 - Pose de regards par la Lyonnaise des Eaux 27/2010

La Lyonnaise des eaux propose deux devis afin :

- de sécuriser et remplacer le regard place de l'église (compteur pouvant servir à la ferme) 876.69 €
- de créer un regard et un branchement pour alimenter en eau l'église. 1 097.84 €

Madame le maire propose d'effectuer ces travaux dans le cadre des travaux de la place de l'église.

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 7 voix pour, accepte la pose de regards dans le cadre des travaux de la place de l'Eglise.

Présent : 07

Votant : 07

Pour : 07

9 - Info diverses

Démission de Farid ALIU au 26 juin 2010, qui a trouvé du travail.

Durant les mois passés à la mairie, Farid a remis les peintures et l'électricité à neuf, les façades et les grilles ont été repeintes, le bilan est très positif.

Les travaux place de l'église ont débuté, il est prévu de renouveler les plantations, sur cette place et devant la mairie ainsi que la mise en place de panneaux d'affichage.

Suite de la requête déposée auprès du tribunal administratif, le 15 mai un courrier cosigné par Mme FERTE et Mr CORCY adressé par le tribunal annonçait un désistement des requérants.

Pour mémoire la SICAE a porté à notre connaissance le coût des dommages de cette journée du 26 mai 2009 à savoir 1568€00 HT pour les rues Saint Blaise et Coursouris, et 21518€00 HT pour les chemins ruraux des auges et de la couloire.

La demande de DGE pour le remplacement de 4 fenêtres à l'étage a été accordée.

La commémoration de la bataille du Mont de Soissons du 13 juin dernier a été appréciée des personnes présentes ce jour, cependant la mobilisation des serchois est restée faible.

David ALIU prépare une scène de rentrée des classes et a demandé à emprunter des meubles, ce qui lui a été accordé, une attestation de prêt lui sera remise.

Une nouvelle mise en demeure a été adressée à la Succession Corcy concernant des arbres couchés dans le ru, des ardoises en suspension, des plantes grimpantes et arbres à couper qui provoquent un enchevêtrement avec des fils de téléphone .

Le journal de Serches n° 10 est en cours de rédaction suite à la réunion de travail qui s'est tenue en mairie mardi dernier.

10 - Questions diverses

La Fête, faute de nouvelles idées, les animations du samedi et du dimanche n'ont pas encore été retenues.

Fin de séance : 23h15